



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 29 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept, le 29 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle d'exposition de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Conseil de Communauté : 22 mars 2017.

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
28	20	4	2	2

Pour	Contre	Abstention	N'ayant pas pris part au vote
24	0	0	

Membres présents :

BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHADELAUD Michel, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, PAQUET Laurent, PERDUCAT Daniel, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, SERRU Marie-Claire, SIMON Philippe, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

GRANDAUD Gilbert suppléant de POURCHET Pierre.

Membres ayant donné pouvoir :

CHABANAT Christine donne pouvoir à GLANGEAUD Delphine, SIMON Isabel donne pouvoir à PLAZANET Mélanie, SUDRON Frédéric donne pouvoir à SIMON Philippe, VERNGE Didier donne pouvoir à LENOBLE Monique

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

DOLLEY Alain, PERIGAUD Chantal.

Absents : MUZETTE Thierry. ROGER Edouard

Secrétaire de séance : GLANGEAUD Delphine.

---

## FINANCES

### Délibération n° 28 – 2017 : Compte de gestion 2016 – Budget annexe Office de tourisme

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif pour l'exercice 2016 du Budget annexe Office de Tourisme ;

Après s'être assuré que le Trésorier d'Eymoutiers a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'elle a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrite de passer dans ses écritures ;

Considérant que tout est conforme ;

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire, de statuer sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires, de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives ;

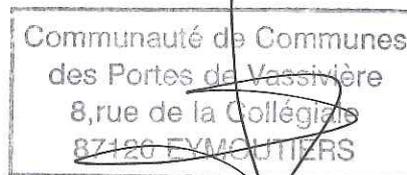
Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- DE DECLARER, que le Compte de Gestion du Budget annexe Office de Tourisme dressé pour l'exercice 2016 par Monsieur le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.  
Pour extrait conforme.

A Eymoutiers, le 3 avril 2017

Le Président,  
Jean Pierre FAYE



Acte rendu exécutoire le :  
Publié le :